

NERGICA

MÉMOIRE DÉPOSÉ DANS LE CADRE DE LA CONSULTATION PUBLIQUE SUR L'ENCADREMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES PROPRES AU QUÉBEC

Présenté par Nergica

Frédéric Côté
Directeur général
fcote@nergica.com

N

Auteurs : Ferial Amira Slim, Frédéric Côté

Révision : Benoît Brière

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE	1
À PROPOS DE NERGICA	2
INTRODUCTION	3
Le contexte énergétique	3
L'urgence d'une action concertée.....	3
Consultation sur l'encadrement et le développement des énergies propres au Québec : Vers une modernisation du secteur de l'énergie au Québec	4
Nergica : Un contributeur actif à la transition énergétique	4
AXE 1 — L'ÉQUILIBRE OFFRE-DEMANDE	6
Commencer par le commencement : la sobriété et l'efficacité énergétique	6
Davantage de transparence et de prévisibilité	6
Encourager l'autoproduction et les énergies décentralisées	7
Planification intégrée des ressources	8
AXE 2 — LA TARIFICATION	10
Tarification dynamique pour une consommation équilibrée	10
Promotion de l'efficacité énergétique	10
Investissements pour atteindre la cible de décarbonation	12
AXE 3 — LA GOUVERNANCE	13
Mandats, fonctions et pouvoirs des intervenants	13
Transparence et planification participative intégrée	13
Flexibilité et priorisation des projets en énergie renouvelable	13
Clarification du rôle d'Hydro-Québec	14
Accessibilité et rôle de la Régie de l'énergie dans la transition énergétique	14
Simplification des cadres normatifs et allègement des procédures	15
AUTRES CONSIDÉRATIONS – STRATÉGIE INDUSTRIELLE EN ÉNERGIE ET INNOVATION.....	16
L'importance de se doter d'une stratégie industrielle en énergie	16
Le développement du savoir et de l'innovation	16
RECOMMANDATIONS.....	17
CONCLUSION.....	18

SOMMAIRE

Nergica, un centre de recherche appliquée spécialisé dans les énergies renouvelables, propose ce mémoire dans le cadre de la consultation publique sur l'encadrement et le développement des énergies propres au Québec, qui vise à soutenir la transition énergétique de notre province.

Notre mémoire s'inscrit dans le cadre de la consultation gouvernementale et se veut un complément aux réponses fournies dans le questionnaire et lors de l'atelier de consultation tenu avec les experts. Il se concentre sur les recommandations et les mesures nécessaires pour accélérer le développement des énergies renouvelables tout en respectant les objectifs ambitieux de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), de décarbonation et de lutte contre les changements climatiques fixés par Québec.

Nous croyons que le Québec possède tous les atouts nécessaires pour jouer un rôle de premier plan dans le développement et la production des énergies propres, grâce à ses ressources primaires et à la prépondérance d'une électricité de sources renouvelables dans la province. Pour saisir cette opportunité, il est primordial de fixer des objectifs clairs et de mettre en œuvre des stratégies ambitieuses pour structurer ces filières d'énergies propres, tout en favorisant l'innovation, la collaboration et la mobilisation de toutes les parties prenantes dans la transition énergétique du Québec.

Ainsi, pour contribuer à cette démarche, nous présentons dans ce mémoire les recommandations clés émergeant de nos réflexions sur les trois axes du projet de loi sur l'encadrement et le développement des énergies propres au Québec. Ces recommandations visent à établir un cadre propice à l'intégration harmonieuse des énergies renouvelables, à simplifier les processus administratifs et réglementaires pour encourager l'innovation, ainsi qu'à promouvoir une planification participative et transparente pour mobiliser l'ensemble des acteurs dans la transition énergétique.

À PROPOS DE NERGICA

Nergica est un centre de recherche appliquée qui a pour mission d'accélérer le développement et l'adoption des énergies renouvelables à travers des activités de recherche, d'aide technique, de transfert technologique et d'accompagnement aux entreprises et aux collectivités.

Son domaine d'intervention englobe les énergies renouvelables, ce qui comprend les énergies éolienne et solaire photovoltaïque, ainsi que leur intégration aux réseaux électriques. L'organisation déploie ses activités grâce à une équipe de spécialistes pluridisciplinaires, à des infrastructures de recherche en milieu naturel uniques au Canada et à des services sur mesure qui soutiennent l'innovation.

Nergica agit à titre de centre collégial de transfert de technologie (CCTT) affilié au Cégep de la Gaspésie et des Îles, de même qu'à titre de centre d'accès à la technologie (CAT) reconnu par le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG).

INTRODUCTION

Le contexte énergétique

Le contexte énergétique québécois est marqué par une volonté croissante de s'engager dans une transition énergétique durable, notamment en se tournant vers le développement des énergies renouvelables (EnR) et la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), en réponse aux défis liés aux changements climatiques.

Selon le rapport *Trajectoires de réduction d'émissions de GES du Québec – Horizons 2030 et 2050*, publié par la firme Dunsky Énergie + Climat¹, il est essentiel d'accentuer les efforts pour atteindre les objectifs ambitieux de la province en matière de réduction d'émissions de GES. En effet, le Québec s'est fixé comme objectif de réduire ses émissions de GES de 37,5 % par rapport aux niveaux de 1990 d'ici 2030 et d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050, grâce au recours aux technologies sobres en carbone. Cela implique de ne pas recourir à l'achat de crédits de carbone internationaux, mais de plutôt miser sur son propre potentiel, notamment sur le marché lié du carbone du Québec et de la Californie.

L'Association québécoise de la production d'énergie renouvelable (AQPER) a par ailleurs publié sa feuille de route 2030², basée sur ce rapport, qui identifie les étapes de déploiement des capacités de production d'énergies renouvelables nécessaires pour atteindre ces objectifs, en mettant l'accent sur l'efficacité énergétique, la valorisation des baisses d'émissions induites et l'augmentation de la production d'énergie renouvelable.

L'urgence d'une action concertée

Le *Plan stratégique 2022-2026* d'Hydro-Québec³ souligne que plus de 100 TWh d'électricité propre supplémentaires seront nécessaires pour atteindre la carboneutralité d'ici 2050, ce qui représente plus de la moitié de la capacité de sa production annuelle dans la province. Cette projection ne tient pas compte de besoins additionnels qu'amèneraient de nouvelles initiatives majeures en matière de développement économique.

¹ Dunsky expertise en énergie. (2019). *Rapport final : Trajectoire de réduction d'émissions de GES du Québec - Horizon 2030 et 2050*. Québec: Québec. Récupéré sur https://www.collectif-scientifique-gaz-de-schiste.com/accueil/images/Dunsky-Trajectoires_de_reduction_demissions_de_GES_du_Quebec__Horizons_2030_et_2050_Intro.pdf

² Association Québécoise des la Production d'Énergie Renouvelable. (2022, Février). *Feuille de route 2030 - Réussir la transition énergétique et économique*. Récupéré sur AQPER: https://www.aqper.com/images/2022_Memoires/Feuille_de_route2022.pdf

³ Québec: <https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/plan-strategique-aide-memoire.pdf?v=2022-03-25#:~:text=Le%20Plan%20strat%C3%A9gique%202022-2026%20nous%20trace%20la%20voie,%C3%A9nerg%C3%A9tique%2C%20stimuler%20l'E2%80%99%C3%A9conomie%20et%20b%C3%A2t>

Le Plan directeur en transition, innovation et efficacité énergétiques 2026 fixe quant à lui la cible d'augmenter de 50 % la production de bioénergies au Québec.

Dans ce contexte, il est évident qu'une action urgente est requise pour répondre à ces objectifs ambitieux, ce qui implique une augmentation considérable de nos capacités de production d'énergies renouvelables telles que l'hydroélectricité, l'éolien et le solaire, mais également l'électrification de secteurs clés tels que les transports, les bâtiments et l'industrie, qui jouera un rôle déterminant dans la réduction des émissions de GES.

Pour cela, une planification énergétique cohérente et concertée pour exploiter pleinement le potentiel des énergies renouvelables au Québec est essentielle. Cela nécessite une collaboration étroite entre les parties prenantes et une mise en œuvre efficace de mesures d'efficacité énergétique.

Consultation sur l'encadrement et le développement des énergies propres au Québec : Vers une modernisation du secteur de l'énergie au Québec

Le Québec est à un tournant décisif de son parcours vers un avenir énergétique propre et durable. Au cours de la dernière décennie, le paysage énergétique québécois a connu d'importantes évolutions technologiques et structurelles. Traditionnellement axée sur la valorisation de ses ressources hydroélectriques, la province fait désormais face à une croissance rapide de la demande énergétique et à l'émergence de nouvelles filières énergétiques.

L'intégration croissante d'énergies renouvelables variables comme celles que permettent les avancées dans les technologies de stockage ainsi que l'introduction de gaz de source renouvelable (GSR) et d'hydrogène vert ont considérablement modifié le secteur de la production, du transport et de la distribution d'électricité. De plus, la sensibilisation grandissante de la population et des entreprises aux enjeux climatiques et environnementaux exige des acteurs du secteur énergétique une adaptation de leurs modèles d'affaires pour mieux répondre aux attentes de la clientèle.

Dans ce contexte en évolution, il est essentiel d'adapter le cadre légal et réglementaire du secteur de l'énergie au Québec afin de relever les défis et d'accélérer la transition énergétique. Toutefois, pour mener à bien cette réflexion et permettre une modernisation adaptée, il est primordial d'impliquer des experts du domaine énergétique.

Nergica : Un contributeur actif à la transition énergétique

Dans le cadre de la consultation publique sur l'encadrement et le développement des énergies propres au Québec, Nergica, en tant que centre de recherche appliquée spécialisé dans les énergies renouvelables, présente ce mémoire afin de contribuer activement à l'avancement de la transition énergétique de notre province. Nous

partageons l'engagement du gouvernement du Québec pour un avenir énergétique durable et souhaitons présenter nos propositions pour soutenir cette transition énergétique. Notre démarche s'appuie sur notre expertise, notre engagement pour un avenir énergétique durable et notre volonté de collaborer avec tous les acteurs concernés pour relever ensemble les défis de la transition énergétique.

Dans les sections suivantes, nous nous pencherons sur les trois axes de la consultation publique, à savoir : Axe 1 – Équilibre offre-demande, Axe 2 – Tarification et Axe 3 – Gouvernance – Mandat, fonctions et pouvoirs des intervenants.

Enfin, par ce mémoire, Nergica s'engage à apporter des recommandations concrètes et pertinentes pour contribuer à l'élaboration d'un cadre légal et réglementaire adapté aux besoins de la transition énergétique du Québec.

AXE 1 — L'ÉQUILIBRE OFFRE-DEMANDE

La transition énergétique du Québec vers des sources d'énergie propres et renouvelables nécessite un équilibre solide entre l'offre et la demande d'électricité. Dans cette optique, plusieurs mesures sont essentielles pour assurer une planification énergétique efficace et faciliter l'intégration harmonieuse des énergies renouvelables dans le réseau électrique québécois. Le présent chapitre de notre mémoire mettra en lumière les principaux axes d'action que Nergica préconise pour atteindre cet équilibre essentiel.

Commencer par le commencement : la sobriété et l'efficacité énergétique

Cette transition énergétique nécessitera un effort sans précédent, sur plusieurs fronts. Avant de traiter du développement des énergies vertes, il importe de rappeler que le Plan directeur en transition énergétique 2026 du gouvernement du Québec reconnaît l'efficacité énergétique comme « source prioritaire d'énergie ». Il nous apparaît important de rappeler qu'une démarche de transition énergétique ordonnée doit d'abord se pencher sur la demande énergétique. Nous encourageons d'ailleurs le gouvernement du Québec à se doter d'objectifs ambitieux non seulement en matière d'efficacité énergétique, mais également de sobriété énergétique. Cela étant dit, il est évident que même après avoir été cherché les potentiels au niveau de la sobriété et de l'efficacité énergétique, il sera nécessaire de déployer d'autres moyens : d'abord l'électrification grâce à des sources d'énergies renouvelables, ensuite le recours aux bioénergies et, pour compléter le tout, la capture du carbone résiduel (en priorisant les méthodes « naturelles » que sont le développement des forêts et la préservation des milieux humides).

Davantage de transparence et de prévisibilité

Au cœur de notre proposition pour améliorer et moderniser le cadre légal sur les énergies propres au Québec se trouve l'importance de miser sur la transparence et la prévisibilité dans la planification énergétique. C'est pourquoi Nergica préconise la mise en place d'un programme d'approvisionnement s'articulant autour d'appels d'offres de grands volumes à intervalles réguliers. Dans le contexte international actuel, marqué par une forte demande en énergie renouvelable et l'imposant impact de l'*Inflation Reduction Act* (IRA) américain, il est important de positionner le Québec dès que possible comme un marché attractif en termes de volume et de prévisibilité. Ces appels d'offres pourraient servir de base à une stratégie industrielle québécoise en matière d'énergie et permettront de stimuler la concurrence, d'encourager l'innovation et d'attirer de nouveaux investisseurs dans le secteur des énergies propres.

En parallèle, une meilleure prévisibilité du réseau de transport électrique est également nécessaire pour identifier les sites optimaux de raccordement des projets de production

et éviter les problèmes de congestion et d'instabilité du réseau. Nergica souligne l'importance d'optimiser l'infrastructure de transport d'énergie existante au Québec, compte tenu de sa quasi-saturation et des délais associés à la construction de nouvelles lignes de haute tension. Afin de répondre aux besoins croissants en énergie propre, il est essentiel d'agir rapidement. Dans cette optique, il est crucial de déterminer les zones où se trouvent les ressources du futur, principalement les sites éoliens, afin de concentrer les efforts de développement de l'infrastructure de transport.

Pour accélérer et favoriser le développement des projets énergétiques, Nergica recommande de revoir la logique de développement de l'infrastructure de transport. Une approche inspirée des initiatives telles que les Competitive Renewable Energy Zones (CREZ) au Texas ou l'approche utilisée dans le développement des zones d'intérêt pour les projets d'éoliennes extracôtières pourrait être envisagée⁴. En construisant d'abord l'infrastructure nécessaire pour attirer les projets, le Québec pourrait stimuler davantage d'investissements dans les énergies renouvelables.

Outre ses avantages évidents, une telle planification permettrait également une meilleure compréhension des coûts et de la capacité des projets d'énergies propres. Les investisseurs et les parties prenantes pourraient ainsi prendre des décisions éclairées et s'engager en toute confiance dans des projets d'énergies renouvelables.

Encourager l'autoproduction et les énergies décentralisées

Outre l'encouragement de grands programmes d'acquisition d'énergie renouvelable, la promotion de l'autoproduction d'énergies renouvelables et le développement des énergies décentralisées, telles que le solaire photovoltaïque, la petite hydroélectricité et le stockage, devraient constituer un autre pilier de la transition énergétique du Québec.

Premièrement, l'un des premiers défis à relever est de surmonter la limite actuelle de 50 kW pour l'autoproduction. Cette restriction entrave la capacité des particuliers et des entreprises à produire davantage d'énergie propre, principalement solaire, à petite échelle. Nous recommandons d'augmenter cette limite afin de permettre aux particuliers et aux entreprises de produire davantage d'énergie propre à petite échelle. À cet égard, l'étude *Opportunité collective : « On compte sur toit »* réalisée par Énergie Solaire Québec, à laquelle Nergica a contribué, met en évidence la nécessité de revoir le programme de mesurage net pour encourager davantage de projets d'autoproduction à petite et moyenne échelle⁵. Cette mesure s'accompagnerait d'incitatifs financiers et d'un cadre réglementaire

⁴ Powering Texas. (s.d.). *Transmission & CREZ Fact Sheet*. Récupéré sur poweringtexas: <https://www.poweruptexas.org/wp-content/uploads/2018/12/Transmission-and-CREZ-Fact-Sheet.pdf>

⁵ Énergie Solaire Québec. (s.d.). *Étude du potentiel et des opportunités de l'énergie solaire PV+Batterie : Opportunité collective « On compte sur toit »*. Récupéré sur Énergie solaire

favorable pour encourager les investissements dans la production locale d'énergie renouvelable. Il est donc impératif de réviser à la hausse les tarifs offerts par le programme de mesurage net et de faciliter l'accessibilité à ce programme afin d'encourager les acteurs industriels, commerciaux et institutionnels à participer activement à la production décentralisée d'énergie propre.

Deuxièmement, Nergica suggère la mise en place d'une politique de rachat des excédents d'autoproduction. Inspirée des meilleures pratiques observées à l'étranger, notamment aux États-Unis, où de tels mécanismes ont été mis en place avec succès, cette mesure incitative permettrait aux producteurs d'énergie propre de vendre leurs surplus d'électricité au réseau à un tarif compétitif. De plus, l'ouverture à d'autres modèles tels que les contrats d'achat d'électricité privés (*Corporate Power Purchase Agreement*) et les systèmes électriques bidirectionnels permettrait de diversifier les approches et d'accélérer le déploiement des énergies décentralisées.

Enfin, la production décentralisée est une tendance émergente qui gagne en importance, notamment aux États-Unis. À cet égard, Nergica représente le Canada dans le groupe de recherche Task 41 de l'Agence internationale de l'énergie (AIE). Cette représentation confère à Nergica une expertise de premier plan dans le domaine, ce qui lui permet de suivre les meilleures pratiques internationales et de tirer des enseignements pertinents pour le Québec.

Planification intégrée des ressources

Comme nous l'avons indiqué précédemment, la transition énergétique que nous devons réussir représente probablement le plus grand défi de notre génération et nécessitera un effort considérable et le déploiement d'un important nombre d'initiatives sur l'ensemble du territoire. Or, les processus d'approbation actuels s'articulent autour de chaque projet, à la pièce, avec des cadres réglementaires variables. Que ce soient des projets de nouvelles centrales d'énergie renouvelable, de lignes de transport ou de projets miniers pour soutenir la filière batterie, cette apparente frénésie associée à la transition énergétique risque de se heurter à de la résistance pour ce qui est de l'acceptabilité sociale si elle n'est pas articulée autour d'une vision et d'une planification globale du développement des ressources des territoires. Outre les aspects techniques et économiques, il est évidemment essentiel de continuer à inclure les collectivités et les Premières nations dans ce processus de planification intégrée des ressources. La participation et l'implication des communautés locales sont essentielles pour assurer l'acceptation sociale des projets énergétiques. Nergica encourage donc à considérer les retombées « structurantes » de ces projets pour les communautés d'accueil, au-delà des

Québec:<https://divers.lpcdn.ca/redact/lapresse/affaires/Potentiel%20Solaire%20QC%20-%20On%20compte%20sur%20toit%20-%202023.06.07v7%5B76%5D.pdf.pdf>

emplois créés. Les exemples tels que les régies intermunicipales de l'énergie dans l'Est-du-Québec ainsi que l'offre de tarifs préférentiels (comme au Royaume-Uni) peuvent servir de modèles à étudier dans cette optique.

En outre, pour que le Québec devienne la « batterie du nord-est de l'Amérique du Nord », il serait nécessaire d'envisager une plus grande intégration des réseaux de transport avec les territoires voisins, tels que l'Ontario, Terre-Neuve-et-Labrador, le Nouveau-Brunswick, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Angleterre et l'État de New York. Cette planification intégrée du réseau de transport d'électricité permettrait d'optimiser les échanges d'énergie propre et de renforcer la position du Québec dans la production et le transport d'énergie renouvelable.

En résumé, la planification intégrée des ressources doit tenir compte de l'optimisation de l'infrastructure de transport, des sources d'énergie du futur, des projets miniers, de l'implication des communautés locales et des possibilités d'intégration des réseaux avec les territoires voisins. Cette approche globale permettra au Québec de développer son potentiel en tant que fournisseur d'énergie propre pour la région du nord-est de l'Amérique du Nord.

AXE 2 — LA TARIFICATION

Dans cet axe consacré à « la tarification », nous aborderons des propositions clés visant à aider la transition énergétique du Québec vers un système plus propre et durable. La tarification joue un rôle crucial dans cette évolution, et nous examinerons différentes mesures pour favoriser une consommation équilibrée, encourager l'efficacité énergétique, revoir le processus de fixation des tarifs de distribution d'électricité et stimuler les investissements nécessaires pour atteindre nos objectifs de décarbonation.

Tarification dynamique pour une consommation équilibrée

Dans le contexte de la tarification des énergies propres, Nergica propose la mise en place d'une tarification dynamique pour favoriser une consommation équilibrée de l'électricité. L'adoption d'une approche de tarification différenciée en fonction des moments de la journée permettrait de promouvoir la disponibilité de puissance sur le réseau, en particulier lors des périodes de grand froid. Une telle mesure permettrait donc d'optimiser l'utilisation de l'énergie et de réduire les pressions sur le réseau électrique.

Nergica soutient donc l'application d'une tarification dynamique, en particulier pour les consommateurs industriels et institutionnels. Cependant, cela nécessitera également une littératie accrue du grand public en matière énergétique. Une meilleure compréhension des différents tarifs et de leurs implications encouragerait les consommateurs à ajuster leur demande d'énergie en fonction des fluctuations de la tarification tout au long de la journée.

Dans le processus de mise en œuvre de cette tarification dynamique, il est nécessaire de veiller à ce que celle-ci soit équitable dans le cadre de la transition énergétique. Par exemple, il faudra prendre en compte les besoins des groupes socioéconomiques moins nantis. Nergica propose d'utiliser des outils existants, tels que les crédits d'impôt à la solidarité, pour soutenir ces groupes et garantir que la transition vers les énergies propres soit juste et inclusive.

Promotion de l'efficacité énergétique

Nous l'avons indiqué plus haut, nous considérons que la sobriété et l'efficacité énergétique devraient occuper une place prioritaire dans le développement des énergies propres au Québec, et qu'elles devraient être envisagées de manière complémentaire avec le déploiement des énergies renouvelables. À l'heure actuelle, on constate une perte d'énergie considérable, de plus de 50 %, ce qui entraîne un inquiétant gaspillage

énergétique⁶. Afin de favoriser une utilisation plus efficace de l'énergie, Nergica recommande vivement la mise en place d'incitatifs et de programmes de subventions visant à promouvoir la sobriété et l'efficacité énergétique. Ces mesures incitatives encourageraient tant les particuliers que les entreprises à adopter des pratiques économes en énergie, ce qui permettrait de réduire les pertes et de maximiser l'utilisation de chaque unité d'énergie produite.

Dans cette perspective, il est essentiel de mettre en avant une stratégie de sobriété énergétique en premier lieu. Cette approche vise à induire un changement de comportement en sensibilisant le public à une utilisation plus responsable de l'énergie dans différents secteurs, tels que les bâtiments, le transport et les loisirs. En encourageant une culture de sobriété énergétique, le Québec pourra progresser vers une utilisation plus efficace et responsable de ses ressources énergétiques.

Enfin, Nergica soutient fermement que les projets visant à réduire la consommation d'électricité devraient être traités avec la même priorité que les initiatives pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. En effet, même si notre électricité est de source verte, il est impératif de promouvoir son utilisation optimale, d'autant que la demande en énergie s'apprête à excéder l'offre.

Modification du processus de fixation des tarifs de distribution d'électricité et création d'un marché de puissance

Actuellement, le processus de fixation des tarifs de distribution d'électricité ne fournit pas de signal de prix incitatif, ce qui représente un obstacle majeur, en particulier dans un contexte où l'efficacité énergétique est une priorité cruciale.

Pour remédier à cette situation, Nergica préconise d'examiner différentes options, telles que la mise en place d'une tarification dynamique et d'une tarification de la puissance. Cependant, il est primordial de veiller à ce que les ménages à faible revenu ne subissent pas d'augmentation de coûts disproportionnée. À cette fin, des mesures sociales pourraient être envisagées, comme l'introduction d'un crédit d'impôt spécifique, afin d'atténuer les effets potentiels de ces ajustements tarifaires sur les foyers les plus vulnérables.

⁶ Johanne Withmore, P.-O. P. (2023). *État de l'énergie au Québec 2023, Chaire de gestion du secteur de l'énergie*. Québec: HEC Montréal, préparé pour le gouvernement du Québec.

Parallèlement, pour encourager une meilleure concurrence et permettre à l'écosystème énergétique de mieux répondre aux besoins, Nergica propose d'encourager la création d'un marché de puissance au Québec, dans lequel Hydro-Québec jouerait un rôle de contributeur majeur. Ce marché de puissance offrirait l'occasion de favoriser une plus grande flexibilité dans le secteur énergétique et permettrait aux différents acteurs d'apporter des solutions novatrices pour répondre aux défis énergétiques du Québec. Afin de garantir une mise en œuvre transparente et équitable de ce marché, il est également crucial d'améliorer la transparence actuelle des activités d'Hydro-Québec.

Investissements pour atteindre la cible de décarbonation

Dans le cadre de la tarification énergétique, un aspect crucial pour atteindre nos objectifs de décarbonation est de réaliser des investissements stratégiques pour renforcer le réseau de transport et de distribution d'électricité au Québec. Ces investissements en amont de la demande permettraient de répondre aux besoins croissants en énergie propre et durable.

Pour garantir un approvisionnement stable et fiable en électricité, il est impératif d'optimiser l'infrastructure existante tout en anticipant la croissance future de la demande. Cependant, considérant que l'infrastructure actuelle est presque à capacité et que la construction de nouvelles lignes de haute tension nécessite des délais importants, il est primordial de commencer dès que possible cet exercice de planification intégrée des ressources, comme nous l'avons mentionné précédemment.

AXE 3 — LA GOUVERNANCE

Mandats, fonctions et pouvoirs des intervenants

Une gouvernance solide est fondamentale pour assurer une planification efficace, une intégration harmonieuse des énergies renouvelables et la réalisation des objectifs ambitieux en matière de décarbonation. Un point crucial sera de clarifier le rôle d'Hydro-Québec dans l'intégration des énergies renouvelables afin de faciliter la collaboration avec les producteurs et développeurs d'énergies propres. Nous aborderons également l'accessibilité et le rôle de la Régie de l'énergie dans la transition énergétique, en cherchant à améliorer l'accès des intervenants et à maintenir l'indépendance et l'impartialité de la Régie. Enfin, nous discuterons de la nécessité de simplifier les cadres normatifs et d'alléger les procédures pour encourager l'innovation et accélérer la transition énergétique au Québec.

Transparence et planification participative intégrée

Dans le cadre de la gouvernance des énergies propres au Québec, la transparence et la planification participative intégrée jouent un rôle essentiel pour assurer une transition énergétique réussie et harmonieuse. Dans ce but, il est primordial de mettre en place des objectifs et des cibles clairs en matière d'énergies propres qui soient à la fois accessibles et transparents pour tous les citoyens. Pour faciliter la transition énergétique, nous suggérons de revoir les processus incluant les études d'intégration d'Hydro-Québec, qui ajoutent une charge supplémentaire aux projets. Une réévaluation de ces processus permettrait d'alléger le fardeau des acteurs impliqués et de favoriser une intégration plus efficace des énergies renouvelables dans le système énergétique québécois. De plus, afin de garantir une approche cohérente et concertée, nous recommandons d'établir en amont les orientations, les objectifs et les cibles à atteindre en matière d'énergie propre et de réduction des gaz à effet de serre (GES).

Flexibilité et priorisation des projets en énergie renouvelable

Nergica recommande vivement de mettre en œuvre des mesures visant à accroître la flexibilité et la priorité des projets liés aux énergies renouvelables. Pour ce faire, il est essentiel de revoir le processus d'appels d'offres, actuellement rigide, afin de permettre une plus grande adaptabilité aux évolutions du marché et aux avancées technologiques dans le domaine des énergies renouvelables.

De plus, Nergica suggère que la Régie de l'énergie accorde une priorité significative aux projets liés aux énergies renouvelables par rapport à d'autres projets énergétiques. Une telle mesure permettrait de catalyser le développement des énergies propres en offrant des avantages aux acteurs impliqués dans ces initiatives.

Clarification du rôle d'Hydro-Québec

En ce qui concerne la gouvernance des énergies propres au Québec, Nergica soulève l'importance de clarifier le rôle d'Hydro-Québec dans l'intégration des énergies renouvelables. Actuellement, le niveau de transparence de la société d'État est insuffisant et crée des défis pour les producteurs et développeurs d'énergies propres qui cherchent à collaborer avec Hydro-Québec. Ce manque de clarté entrave leurs projets et limite la possibilité de développer une synergie efficace entre les acteurs du secteur des énergies renouvelables et l'entreprise publique.

Pour remédier à cette situation, Nergica recommande que des objectifs spécifiques en matière d'intégration des énergies propres soient déterminés pour Hydro-Québec. Ces objectifs permettraient de mieux aligner les actions de la société d'État sur les ambitions gouvernementales de décarbonation et de réduction des émissions de gaz à effet de serre. En ayant des cibles clairement définies, Hydro-Québec pourrait rendre compte plus facilement des progrès réalisés vers ces objectifs et assurer une plus grande responsabilité dans l'atteinte de ces cibles.

Accessibilité et rôle de la Régie de l'énergie dans la transition énergétique

Dans le contexte de la gouvernance des énergies propres au Québec, Nergica souligne l'importance d'améliorer l'accessibilité et de clarifier le rôle de la Régie de l'énergie dans la transition énergétique. Pour favoriser une participation équitable des intervenants, il est essentiel de simplifier le processus en permettant aux parties prenantes de présenter leurs arguments directement devant la Régie, sans avoir besoin de recourir systématiquement aux services d'un avocat. Cette mesure réduirait les obstacles financiers et administratifs qui peuvent dissuader certaines parties prenantes de s'exprimer et d'apporter leur contribution dans les décisions énergétiques.

Par ailleurs, afin d'encourager davantage de participation et de transparence, il est recommandé de faciliter les remboursements des dépenses admissibles engagées par les intervenants lors de leurs représentations devant la Régie de l'énergie. Cette initiative permettrait de reconnaître et de valoriser l'engagement des parties prenantes dans le processus décisionnel, tout en assurant une meilleure reddition de comptes et une plus grande clarté en ce qui concerne les coûts liés aux consultations publiques.

Dans ce cadre, Nergica insiste également sur la nécessité de préserver l'indépendance et l'impartialité de la Régie de l'énergie. Ces attributs sont essentiels pour garantir l'intégrité du processus décisionnel et la crédibilité des actions entreprises dans le domaine des énergies propres. Si l'on maintient la neutralité politique de la Régie, celle-ci peut agir en toute objectivité et en faveur de l'intérêt public, sans influences partisans ou idéologiques.

Enfin, le contrôle de l'atteinte des cibles de décarbonation et de transition énergétique juste devrait également faire partie du mandat de la Régie de l'énergie.

Simplification des cadres normatifs et allègement des procédures

Nergica préconise vivement la simplification des cadres normatifs et l'allègement des procédures administratives pour favoriser l'innovation et accélérer la transition énergétique. Afin de stimuler l'adoption de nouvelles technologies et d'encourager les initiatives en énergies propres, le gouvernement devrait envisager la mise en place de mesures fiscales incitatives ou de subventions simplifiées. De plus, afin de raccourcir les délais pour les projets d'énergies propres, il est essentiel de revoir les processus administratifs et les approches réglementaires actuelles.

AUTRES CONSIDÉRATIONS – STRATÉGIE INDUSTRIELLE EN ÉNERGIE ET INNOVATION

Nergica tient à souligner l'importance de considérer l'occasion exceptionnelle que présentent les défis associés à la transition énergétique de positionner le Québec comme un leader à l'échelle internationale en la matière. Nous sommes d'ailleurs d'avis que la création cette année du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, qui a permis de regrouper ces dossiers, est une bonne chose et qu'il y aurait lieu de les articuler autour d'une stratégie spécifique.

L'importance de se doter d'une stratégie industrielle en énergie

Comme nous l'observons actuellement avec la filière batteries, se doter d'une stratégie industrielle claire et ambitieuse peut constituer un important vecteur de développement. Nergica est d'avis que le Québec devrait se doter d'une stratégie industrielle en matière d'énergie. Cette politique devrait non seulement intégrer les éléments visés par la présente consultation, mais également soutenir le développement d'entreprises québécoises, tant au niveau manufacturier qu'en matière de services et de centres de recherche spécialisés au Québec. En effet, la transition énergétique représente non seulement une obligation écologique, mais également une formidable opportunité économique et sociale pour laquelle le Québec est en bonne posture.

Nous sommes d'avis qu'il y aurait lieu de favoriser le développement au Québec d'une grappe industrielle forte en matière d'énergies renouvelables. Cela permettrait de soutenir notre propre transition énergétique, mais aussi de développer des marchés d'exportation, au-delà de l'électron.

Le développement du savoir et de l'innovation

Pour favoriser le développement continu du secteur des énergies propres, il est crucial d'accorder une attention particulière à la recherche et à l'innovation. Le gouvernement du Québec devrait augmenter ses investissements dans la recherche scientifique et technologique visant à améliorer l'efficacité et la performance des technologies d'énergies renouvelables. En encourageant l'innovation, le Québec peut rester à la pointe des avancées technologiques dans le domaine de l'énergie propre et développer des solutions novatrices pour répondre aux défis énergétiques actuels et futurs.

Les institutions d'enseignement supérieur du Québec sont déjà actives et développent tant le savoir que la main-d'œuvre qualifiée nécessaire pour relever les défis de la transition énergétique. Nous sommes d'avis que Nergica est un bel exemple de la contribution d'un centre de recherche appliquée au développement d'une stratégie industrielle en énergie, comme ce que nous avons observé en éolien au début des années 2000.

Nous poursuivons notre engagement en la matière encore aujourd'hui, notamment en étant actifs dans des regroupements tels l'escouade énergie du Réseau des CCTT, qui regroupe 20 centres collégiaux de transfert de technologie, et le Réseau québécois sur l'énergie intelligente.

Ces centres et ces regroupements devraient être davantage soutenus par le gouvernement du Québec.

RECOMMANDATIONS

À la lumière des réflexions de Nergica sur les trois axes du projet de loi sur l'encadrement et le développement des énergies propres au Québec, plusieurs recommandations clés émergent afin d'assurer une transition énergétique réussie et efficace :

1. **Prioriser la sobriété et l'efficacité énergétique;**
2. **Miser sur le volume, la transparence et la prévisibilité des approvisionnements en énergie renouvelable;**
3. **Augmenter l'accessibilité à l'autoproduction et à la production distribuée;**
4. **Réviser les rôles d'Hydro-Québec et de la Régie de l'énergie et simplifier les processus;**
5. **Miser sur une planification intégrée des ressources des territoires, de façon participative et transparente;**
6. **Se doter d'une stratégie industrielle en énergie;**
7. **Soutenir la recherche et l'innovation.**

CONCLUSION

Dans le cadre de la consultation publique sur l'encadrement et le développement des énergies propres au Québec, Nergica est convaincu que les propositions présentées dans ce mémoire enrichiront considérablement la réflexion du gouvernement du Québec, et contribueront à une transition énergétique réussie et durable pour la province.

Nous recommandons vivement au gouvernement d'adopter une approche proactive en modernisant le cadre réglementaire pour s'adapter à l'évolution constante des technologies et des méthodes d'approvisionnement en énergie. Nous pensons que ces ajustements permettront une meilleure planification des appels d'offres et du déploiement énergétique futur, favorisant ainsi un développement optimal des énergies renouvelables au Québec.

Face aux défis climatiques et énergétiques actuels, il est primordial de diversifier les sources de production décarbonée en encourageant l'adoption d'énergies renouvelables telles que l'éolien, le solaire PV, la petite hydroélectricité et le stockage. Pour promouvoir une participation active des citoyens, des entreprises et des communautés, la promotion de l'autoproduction et de la production locale doit être soutenue par des incitatifs et des mécanismes réglementaires appropriés.

Dans cette perspective, il est important de clarifier les rôles des acteurs du secteur énergétique afin de faciliter une meilleure collaboration avec les producteurs et développeurs d'énergies propres. En parallèle, la simplification des cadres normatifs et des procédures pour les projets d'énergies renouvelables et la planification intégrée et transparente devraient être au cœur de la transition énergétique québécoise. Impliquer activement les communautés locales, les parties prenantes et les citoyens dans le processus décisionnel lié au développement des énergies propres permettra une vision cohérente et harmonieuse.

Alors que le Québec s'engage résolument sur la voie de la carboneutralité, nous espérons que le gouvernement adoptera ces recommandations avec détermination et agilité.

NERGICA

70, rue Bolduc, Gaspé, QC G4X 1G2
nergica.com

T +1 418 368-6162 | info@nergica.com

Nos principaux partenaires financiers



Développement
économique Canada
pour les régions du Québec

Canada Economic
Development
for Quebec Regions

Québec